

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 novembre 2023, s'est réuni en séance le **8 novembre 2023**, à 19 heures 30, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CEROUTER, M. CAROUX, Mme VAN DE ROSTYNE

Absents, excusés : Mme ROHART, M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSCHELDE, Mme CALOONE, Mme LEBLANC, M. MAERTEN, M. GHELEIN,

Pouvoir : Mme LEBLANC à Mme DEGRAVE,

Secrétaire de séance : Mme VAN DE ROSTYNE

Le procès-verbal de la réunion du **24 juillet 2023** a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
37	Dons aux nouveaux nés
38	Décision modificative 3-2023
39	Rétrocession d'une concession cinquantenaire à la commune
40	SIECF TE Flandre : accord définitif pour l'éclairage de l'église
41	Groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique du SIECF TE Flandre
42	Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comités Syndicaux des 22 septembre 2022, 10 mars 2023 et 21 juin 2023
43	Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comité Syndical du 21 septembre 2023
44	Adoption du rapport de la CLECT portant sur le transfert de charge de la piscine d'Hazebrouck
45	Transformation de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure en Communauté d'Agglomération
46	Signature de la convention d'adhésion à la centrale d'achats du Syndicat mixte la fibre numérique 59/62

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc Schricke



La Secrétaire de séance
Mme Marie VAN DE ROSTYNE

